



Communauté de communes Mer et Terres d'Opale : un gros nuage au-dessus d'Opalopolis

Daniel Fasquelle est aux prises avec les défenseurs de l'environnement : 300 emplois seraient en jeu.

Jeudi soir, dans les locaux de la communauté de communes Mer et Terres d'Opale (CCMTO), à l'aéroport du Touquet, ...

Daniel Fasquelle, qui la préside, a présenté ses vœux aux 23 personnes qui y travaillent et fait le bilan de l'année devant les conseillers municipaux représentant leurs 15 communes.

La grosse interrogation vient d'Opalopolis, la fameuse zone d'activité dont on parle depuis vingt ans, entre la sortie de l'autoroute A 16 et l'entrée d'Étaples. Dans le cadre de sa compétence de développement de l'activité économique, la CCMTO en avait réduit le périmètre à 70 hectares et chargé la société Adevia d'en aménager une première tranche de 12 hectares en face du rond-point de l'usine Valeo. D'après Daniel Fasquelle, une vingtaine d'entreprises se sont déjà manifestées pour s'y installer, représentant 300 emplois potentiels.

Problème, alors que tout est prêt pour commencer, le GDEAM, groupement pour la défense de l'environnement de l'arrondissement de Montreuil, a déposé un recours en juin dernier auprès du tribunal administratif de Lille car il estime qu'Opalopolis menace une zone humide naturelle, le long du ruisseau du Valigot. Il a déposé un recours gracieux auprès du préfet à ce sujet. Quant à la DREAL, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, elle a aussi émis un avis défavorable craignant pour la biodiversité à cet endroit.

Pour Daniel Fasquelle, qui a écrit au GDEAM en décembre sans en recevoir de réponse pour le moment, ces douze hectares sont, comme tout le monde peut le voir -« on peut faire des visites »-, à l'état de parking et n'ont pas d'intérêt écologique. « Je propose au GDEAM de nous laisser construire sur ces 12 hectares de parking et de le rencontrer pour modifier s'il le faut les 58 hectares qui restent. Faisons cette zone dans le dialogue et pas à coups de procédures de cinq ans devant les tribunaux. À la limite, je suis aussi d'accord pour faire évoluer le projet même sur les 12 hectares. Le GDEAM peut bloquer 300 emplois. J'en appelle à sa responsabilité. » En dehors de cette grosse épine dans le pied, aux allures d'épée de Damoclès, le ciel est bleu. La réforme de la taxe professionnelle est digérée et l'on peut de nouveau planifier des projets sur les quatre ou cinq ans à venir pour mieux exercer les compétences de la communauté de communes : économie, tourisme, services à la population (musique, sport, petite enfance, déchets, téléphonie, sécurité, inondations), et bientôt sans doute lecture publique. Au cours de cette cérémonie de vœux, Éric Brassart et Mickaël Leprêtre ont reçu la médaille d'argent du travail pour 20 ans de service à la piscine, aujourd'hui intercommunale, d'Étaples. Et Alain Rozières, également employé de la piscine et au club de rugby, a été honoré pour son départ en retraite. • J.-H. P.